

Monsieur Robert NARDELLI
Maire de DRAP
Avenue du Général de Gaulle
BP 37
06340 DRAP

Nice, le 18 AVR. 2015

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous associer à la Déclaration de Projet entraînant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et nous vous en remercions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur émet un avis favorable sur ce projet qui vise à réaliser la construction d'un groupe scolaire au sein du quartier du Plan de la Formiga.

Cet aménagement, sur un site actuellement inutilisé, est complémentaire aux équipements existants (crèche...) situés à proximité immédiate. Nous avons bien noté son objectif de renforcement du pôle de vie du centre-village autour d'un espace regroupant différentes classes d'âge.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Bernard KLEYNHOFF

*DIRECTION TERRITOIRES
Dossier suivi par Sylvie TOPOR
Email : sylvie.topor@cote-azur.cci.fr
Téléphone 04.93.13.75.22 - Télécopie 04.93.13.73.27
Réf. n° 160407-3082R*